

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES Mercredi 11 décembre 2024 17h30 – Vernajoul COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 11 décembre 2024 à la salle multiactivités de Vernajoul sous la Présidence de Kamel CHIBLI, président du Syndicat mixte du PNR.

- * Charte : L'enquête publique sur la future Charte a pris fin le 24 novembre. Les contributions les plus nombreuses ont été publiées sur le registre dématérialisé : plus de 1960 personnes ont visité le site dédié à l'enquête publique et plus de 800 personnes ont téléchargé des documents. Le Président et les élus du Comité syndical ont échangé sur les contributions à l'enquête publique.
- * **Programme d'actions 2025**: Les actions phares du programme d'actions 2025 du SMPNR ont été présentées aux élus. 31 actions sont programmées à hauteur de près d'1,6 millions d'euros, financés à 65 % par des subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département....

Ces actions comprennent des actions de développement territorial (Plan Alimentaire Territorial, Leader Couserans, Santé Environnement...), des actions de préservation de la biodiversité et de l'agriculture (Natura 2000 et mesures agroenvironnementales, Restauration de la biodiversité, bouquetin, réserve nationale souterraine, Conseil Scientifique...), des actions de valorisation de l'espace et des paysages (adaptation des forêts au changement climatique, réouverture d'espaces enfrichés, filière pierre et urbanisme, Charte forestière, Paysage...) et des actions dites « transversales » (Charte, communication, projets transfrontaliers...).

* Orientations budgétaires 2025: Les orientations budgétaires en 2025 ont pour objectif de consolider la stabilité financière du SMPNR, en garantissant le maintien des équilibres financiers, la maitrise de la trésorerie et le déploiement d'un programme d'actions conforme à la feuille de route, en tenant compte de la future charte et de l'extension projetée du périmètre du PNR. Les coûts structurels de fonctionnement ainsi que la part à autofinancer sur le programme d'actions sont maîtrisés et couverts par des recettes suffisantes pour atteindre ces 3 grands objectifs. Les orientations budgétaires 2025 ne prévoient pas d'augmentation des cotisations statutaires, ce malgré l'inflation et les augmentations des charges sociales patronales.

Le budget 2025 sera présenté au vote lors de la prochaine séance du Comité syndical le 11 février.

- * **Emplois**: Les élus ont validé le renouvellement ou la création d'emplois, cofinancés par l'Etat, la Région ou l'Europe en soutien aux actions du PNR, en matière de biodiversité sur Natura 2000, sur l'Alimentation, la Cartographie et pour les actions sur la forêt et la filière bois.
- * Filière pierre : appel à projets auprès des collectivités du PNR : Deux appels à projets en pierre sèche locale ont été présentés en séance pour la restauration de murs en pierre sèche ou pour la création d'aménagements extérieurs en pierre sèche dans l'espace public. Les projets doivent être envoyés au SMPNR pour le 20 mars 2025.
- * Vente de chaleur : Le Comité syndical a voté la participation financière pour la création de la coopérative citoyenne LENIA qui proposera un service clé en main de vente de chaleur, permettant d'installer et d'exploiter des chaudières et réseaux de chaleur fonctionnant aux plaquettes forestières locales.

Plusieurs communes se sont déjà montrées intéressées par ce nouveau service : Tarascon-sur-Ariège, La Bastide de Sérou, Le Mas d'Azil... La commune de Tarascon-sur-Ariège prévoit de lancer un appel d'offres d'achat de chaleur dès le mois de janvier 2025 pour desservir deux écoles, le centre culturel et plusieurs bâtiments communaux.

La prochaine réunion du Comité syndical aura lieu le mardi 11 février 2025 à Cadarcet.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.